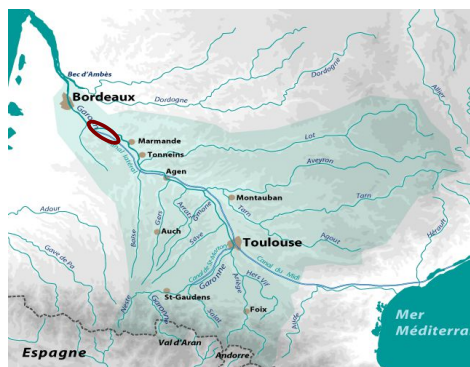


Étude pilote territoriale sur les paysages de Garonne – Réolais et Coteaux macariens



Maître d'ouvrage : SMEAG

Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne

61 rue Pierre Cazeneuve - 31 200 Toulouse

Tél. : 05 62 72 76 00

Contact – Isabelle Toulet, chargée de mission paysage

Localisation : Vallée de Garonne

de La Réole à Saint-Macaire et Langon

Collectivités associée à l'étude :

Communauté de Communes du Réolais, Communauté de communes des coteaux macariens

Objectifs :

Cette étude pilote territoriale conduite par le SMEAG a pour objectif une meilleure prise en compte de la Garonne dans le développement local, en favorisant une réflexion collective pour la construction commune d'un projet de mise en valeur et de préservation autour du fleuve.

Description de l'action :

1- un diagnostic paysager centré sur la Garonne pour mieux connaître les atouts et faiblesses, les pratiques et les liens populations ; le paysage étant un élément fédérateur, rassemblant des préoccupations diverses (environnementales, sociales, économiques et culturelles) et constructives d'un développement durable et qualitatif du territoire. Ce diagnostic est alimenté par une approche sociologique portant sur les perceptions et représentations collectives des paysages de la Garonne.

2- la définition d'orientations pour développer l'attractivité et la qualité globale des paysages du fleuve, en concertation avec les élus locaux.

3 grandes orientations ont été proposées et déclinées en 11 fiche-actions qui peuvent être mises en œuvre sur différents sites du territoire garonnais.

Sur 3 plans-guides exemples, des projets d'aménagement ont été étudiés plus précisément. Il s'agit de proposer une programmation autour des différentes thématiques d'action, avec une vigilance au regard des 5 finalités du développement durable. Ces exemples ont également vocation à inspirer d'autres collectivités, ayant des problématiques équivalentes.

3- des recommandations ou prescriptions à caractère règlementaire visant à améliorer la prise en compte du fleuve et de ses paysages dans les documents d'urbanisme.

Éléments de contexte :

Cette étude pilote est un prolongement opérationnel de l'étude paysagère globale réalisée par le SMEAG, document cadre de connaissances sur la diversité des unités paysagères rencontrées, leurs enjeux et objectifs, ainsi que des pistes pour l'aménagement durable de la vallée.

Cinq études pilotes ont été retenues sur 5 territoires diversifiés.

Financements :

Etat (FNADT) : 30%

Europe (FEDER) : 50%

Autofinancement : 20%

Calendrier de réalisation :

décembre 2010 – janvier 2012

Pour en savoir plus -

<http://www.lagaronne.com/etude/prolongement-de-letude-paysagere-garonne-5-etudes-pilotes-territoriales.html>



3 projets exemplaires pour valoriser les façades fluviales, faire du lien entre ville et fleuve, valoriser le patrimoine fluvial et aménager un espace de vie